



Portrait du territoire

Bienvenue dans un territoire unique, dynamique et idéal pour vivre, que vous ayez 24 ans ou 72 ans, que vous aimiez la nature ou la ville.

Un peu d'histoire...

Les 20 communes de Limoges Métropole font partie de l'**ancienne région administrative du Limousin**, qui était composée de 3 départements: **la Corrèze, la Creuse et la Haute-Vienne**. Son chef-lieu était Limoges, regroupant 37,7 % de la population régionale. Région rurale, agricole et industrielle, elle garde ses caractéristiques encore aujourd'hui.

Depuis la loi NOTRe de 2015, le territoire Limousin a été intégré à la région Nouvelle-Aquitaine, fusionnant ainsi avec le Poitou-Charentes et l'Aquitaine.

Un territoire idéal entre ville et nature

Limoges Métropole regroupe des communes où il fait bon vivre, disposant d'un **cadre naturel exceptionnel**.

Tout d'abord, Limoges, la ville centre, dispose de tous les avantages d'une grande ville tout en étant **à proximité d'espaces naturels privilégiés** et en ayant ses propres **parcs et jardins**.

Quant aux villes alentours, parcs, jardins, forêts et sentiers sont là pour satisfaire les envies de tous les habitants. À **Saint-Junien**, il est possible de visiter le **site Corot**, un milieu naturel préservé dédié au peintre du même nom, qui puisait son inspiration dans la beauté de cet endroit. Sur les **Bords de Vienne**, des kilomètres de **promenades** sont à faire et sont d'ailleurs l'un des endroits les plus appréciés de la Métropole. Côté aquatique, le **lac de Saint-Pardoux** (situé à 30 minutes de la ville-centre) répond aux attentes de tous les habitants de la Communauté urbaine, proposant des plages et activités nautiques, de l'accrobranche, du tir à l'arc ou du VTT, mais également des chemins de randonnée.

De plus, **des jardins sont présents partout dans toute la Communauté urbaine**. Le Jardin aux Oiseaux à Couzeix, les Jardins de la Borie à Solignac, le parc de l'Aurence à Limoges, le parc paysager et animalier du Reynou au Vigen ainsi que beaucoup d'autres sites naturels pour s'évader proche de chez soi.

Enfin, **le département offre des paysages naturels incroyables** qu'il faut découvrir. En effet, **deux parcs naturels régionaux** sont situés en Haute-Vienne: le Parc Naturel Régional Périgord-Limousin et le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin. Des **réserves naturelles nationales** aussi comme la Tourbière des Dauges et l'Astroblème de Rochechouart-Chassenon. Sans compter le **Mont Gargan**, offrant une vue incroyable, l'**étang de**

la **Pouge**, 32 ha de richesses naturelles et paysagères, ou encore la Forêt des Vaseix, pour faire de la randonnée en toute tranquillité au sein de la Communauté urbaine.

La position géostratégique de Limoges Métropole

Habiter à Limoges Métropole c'est vivre dans **une position centrale sur le territoire français**. Ce qui rend la Communauté urbaine facile d'accès, que ce soit en voiture, en train ou en avion.

En effet, **en voiture**, Limoges Métropole se trouve à seulement 4h de Paris, 2h30 de Bordeaux, 3h de Toulouse, 2h30 de Clermont-Ferrand et 4h de Lyon. La Communauté urbaine dispose également d'une **grande gare, Limoges-Bénédictin**, qui permet de relier facilement les grandes villes: 3h pour aller à Paris par exemple. De plus, l'**aéroport de Limoges-Bellegarde** facilite l'accès au territoire depuis les autres grandes villes françaises.

Le territoire en quelques chiffres

Au total, **près de 210 000 personnes** habitent dans les 20 communes de Limoges Métropole, soit près de la moitié de la population de la Haute-Vienne.

Tous âges et tous types de personnes ont choisi de vivre à Limoges Métropole, avec **37,5% de jeunes de 15 à 44 ans et 27,9% de séniors de 60 ans et plus**.

Zoom sur les catégories professionnelles des habitants - de 15 ans ou plus - de la Communauté urbaine :

- > Retraités – **29,9 %**
- > Sans activité professionnelle - **18,6 %**
- > Employés – **15,5 %**
- > Professions intermédiaires – **14,2 %**
- > Ouvriers – **10,3 %**
- > Cadres et professions intellectuelles supérieures – **8,6 %**
- > Artisans, commerçants, chefs d'entreprise – **2,6 %**
- > Agriculteurs exploitants – **0,2 %**

Source: INSEE, 2017



Vous souhaitez en savoir plus ?

[Découvrez le territoire de Limoges Métropole.](#)

